



Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR du 29 novembre 2024 à Yerville

Présents : Chantal AUMERSIER, Caroline BOUVARD, Séverine HORCHOLLE, Régine LEQUESNE, Pascal LE GUELLEC, Stéphane LEROY, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Nicolas VARNIERE.

La séance est ouverte par la secrétaire Générale à 20 h 25.

Secrétariat



Calendrier 2025 du Comité Directeur

- Samedi 25 janvier : 10h réunion Comité Directeur à Fécamp
- Samedi 25 janvier : 14h Assemblée Générale Ordinaire à Fécamp
- Vendredi 28 mars : 19h réunion Comité Directeur à Yerville
- Vendredi 6 juin : 19h réunion Comité Directeur à Yerville
- Vendredi 3 octobre : 19h réunion Comité Directeur à Yerville
- Vendredi 21 novembre : 19h réunion Comité Directeur à Yerville

Finances



Situation du compte principal et situation du livret

- Le solde du compte principal est de 22 353.42 euros
- Le solde du livret est de 13 000.00 euros



Chronotirs

Une réflexion est en cours sur le devenir de la location par le CD des chronotirs aux organisateurs de concours. En effet, à ce jour, il y a beaucoup trop de casse et pas assez de respect du matériel. Il est difficile pour le CD de définir le responsable et de lui faire payer les réparations. Le CD ne peut pas se permettre de racheter des chronotirs chaque année. Une information sera diffusée en ce sens le jour de l'Assemblée générale du mois de janvier.

Commission Sportive et Parcours



Virements pour les inscriptions des Championnats Départementaux

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 26 novembre sur inscript' arc pour les championnats départementaux. Il est demandé aux responsables des inscriptions d'être rigoureux et vigilants dans les informations à indiquer sur les virements. Il est rappelé que deux virements différents sont nécessaires. Un pour le championnat départemental jeune et un autre pour le championnat départemental adulte.

Les quotas :

Les quotas provisoires seront diffusés prochainement sur le site du CD.



Calendrier Hivernal 2025 / 2026 :

Un courrier sera prochainement adressé par la Commission Sportive aux potentiels organisateurs pour connaître leurs souhaits d'organiser un concours.

Une réponse sera obligatoire afin de pouvoir candidater à une organisation de concours.

Le CD souhaite que cela se passe de la meilleure façon possible mais précise que c'est ce dernier qui prendra la décision finale en cas de litige.

Commission Arbitres



Affectation des arbitres en formation sur les concours :

A ce jour, et fort heureusement, nous comptons de nombreux stagiaires et il est indispensable qu'ils reçoivent une formation correcte. Cependant, sur certains concours, les stagiaires sont très nombreux et le déroulé du concours tarde puisqu'il faut former chaque stagiaire.

Pour le début de la saison prochaine, les stagiaires ne pourront être présents que sur un départ (sauf sur un championnat avec duels où les stagiaires devront être présents sur la journée.)

Il ne pourra y avoir plus de stagiaires que d'arbitres. Des binômes seront donc constitués sur chaque départ afin de permettre une formation adéquate et un déroulement fluide des concours.

Commission Formation et Jeunes



Concours jeunes :

Une refonte du règlement par les commissions jeunes, sportive et arbitre est à l'étude afin de limiter le nombre de catégories présentes à ce jour.



Projet de formation :

De nombreux devis ont été demandés. Les coûts sont prohibitifs. Une solution serait de demander aux entraîneurs du CD 76 de participer à l'encadrement de ces formations. Ceci permettrait un juste retour des choses étant donné que le CD participe financièrement aux formations et recyclages.

Sur ce sujet, une discussion sera engagée le jour de l'assemblée générale.



Records Départementaux :

Une nouvelle mouture plus intuitive doit être publiée prochainement sur le site du CD.



Médailles du CD :

Au regard du coût exorbitants des devis, le CD cherche des solutions viables financièrement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.

Le président

Pascal Le Guellec

La secrétaire Générale

Séverine Horcholle